NOUVEAU
PLAN DE MOBILITÉ DE LA VILLE D'ARRAS

A RETENIR

Pour une ville toujours plus apaisée et sécurisée, toute la Ville d'Arras passe en « Zone 30 km/h », sauf :

- Deux zones de rencontres (l'hypercentre et la Citadelle) limitées à 20km/h
- Les « voies structurantes » qui restent à 50km/h

Ville d'ARRAS